Ostrum SRI Crossover

REPORTING MENSUEL

COMMUNICATION À CARACTÈRE PUBLICITAIRE - EXCLUSIVEMENT POUR LES INVESTISSEURS PROFESSIONNELS OU NON PROFESSIONNELS INVESTIS DANS LE FONDS [1]

CLASSE D'ACTIONS : L/C (EUR) - FR0011350685

Octobre 2026

Politique d'investissement

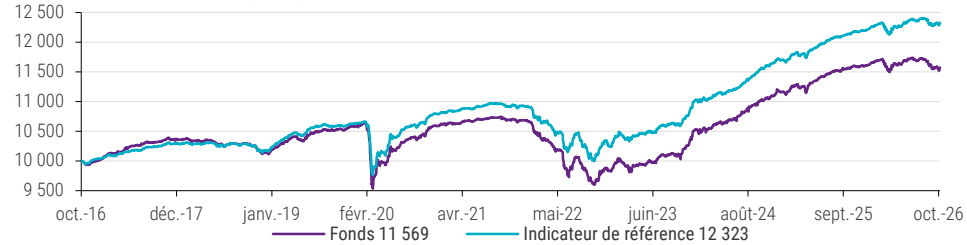
- Fonds crédit de notations majoritairement BBB & BB, certifié avec le Label ISR (Investissement Socialement Responsable)
- Majoritairement des entités privées de la zone OCDE (risque de change systématiquement couvert) notées « Investment Grade et High Yield jusqu'à 60%, avec jusqu'à 10% de titres notés B
- Sensibilité taux entre 0 et 4
- Principales sources de valeurs ajoutées :

Gestion active du directionnel crédit
Allocation entre Investment Grade et High Yield
Sélection des émetteurs et émissions
Diversification à travers une exposition hors indice

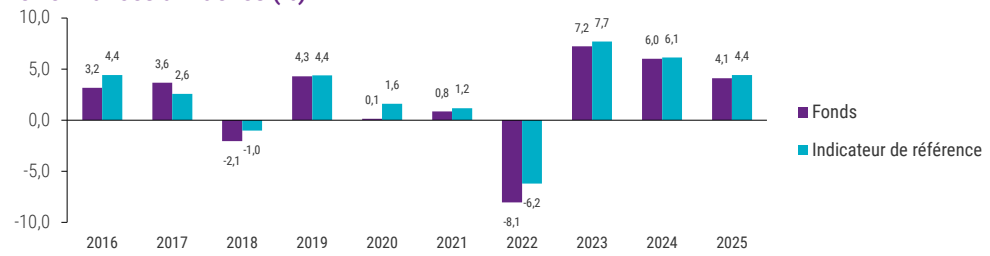
- Analyse rigoureuse et active de la qualité de crédit s'appuyant sur une recherche fondamentale, propriétaire et indépendante, intégrant les facteurs ESG au coeur de l'investissement
- Ce Fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE
- Proportion minimale d'alignement taxonomie: 5%
- Proportion minimale d'investissements durables: 20%
- Classification SFDR : Art. 8

LES PERFORMANCES PASSÉES NE PRÉJUGENT PAS DES RENDEMENTS FUTURS.

Croissance de 10 000 (EUR) (du 31/10/2016 au 30/10/2026)



Performances annuelles (%)



PERFORMANCE (%)	Fonds	Indicateur de référence
1 mois	0,08	0,31
3 mois	-1,05	-0,29
Début année	-0,43	0,85
1 an	-0,30	1,16
3 ans	14,02	15,66
5 ans	8,30	13,03
10 ans	15,69	23,23
Depuis la création	31,86	44,35

INDICATEURS DE RISQUE	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds (%)	1,81	1,95	2,48	2,91
Volatilité de l'indicateur de référence (%)	1,60	1,62	2,33	2,64
Tracking Error (%)	0,39	0,81	0,88	0,80
Ratio de Sharpe du fonds*	-1,33	0,85	-0,23	0,20
Ratio de Sharpe de l'indicateur de référence*	-0,59	1,32	0,13	0,47
Ratio d'information	-3,79	-0,61	-1,00	-0,80
Alpha (%)	-1,58	-0,96	-0,84	-0,76
Bêta	1,11	1,10	1,00	1,06
R^2	0,96	0,84	0,88	0,93

** Taux sans risque : performance sur la période de l'EONIA capitalisé, chainé avec l'€STR capitalisé depuis le 30/06/2021, si applicable. Données calculées sur un pas hebdomadaire.*

PERFORMANCE ANNUALISÉE (%) (fin de mois)	Fonds	Indicateur de référence
3 ans	4,47	4,97
5 ans	1,61	2,48
10 ans	1,47	2,11
Depuis la création	2,01	2,67

PERFORMANCE ANNUALISÉE (%) (fin de trimestre)	Fonds	Indicateur de référence
3 ans	4,56	4,94
5 ans	1,52	2,34
10 ans	1,50	2,10
Depuis la création	2,01	2,67

Certaines performances plus récentes peuvent ressortir inférieures ou supérieures. La valeur du capital et les rendements évoluant au fil du temps (notamment du fait des fluctuations de change), le prix de rachat des actions sera supérieur ou inférieur à leur prix initial. Les performances indiquées sont calculées sur la base de la VL (valeur liquidative) de la classe d'actions, et sont nettes de tous les frais applicables au fonds, mais ne comprennent pas les commissions de vente, les taxes ou les frais de l'agent payeur, et supposent que les dividendes éventuels sont réinvestis. Si ces commissions avaient été prises en compte, les rendements auraient été inférieurs. La performance d'autres classes d'actions sera supérieure ou inférieure en fonction des écarts entre les commissions et les frais d'entrée. Pendant les périodes où certaines classes d'actions ne sont pas souscrites ou pas encore créées (les « classes d'actions inactives »), la performance est calculée sur la base de la performance réelle d'une catégorie de parts active du fonds dont la société de gestion estime que les caractéristiques sont les plus proches de celles de la catégorie de parts inactive concernée. Elle est ajustée pour tenir compte des différences entre les ratios de frais totaux (TER) et, le cas échéant, de la conversion de la valeur liquidative de la catégorie active dans la devise dans laquelle la catégorie inactive est libellée. La performance indiquée pour la catégorie de parts inactive résulte d'un calcul fourni à titre informatif.

Veuillez lire les notes complémentaires fournies en fin de document pour prendre connaissance d'informations importantes.

[1] Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.

SPÉCIFICITÉS DU FONDS

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du FCP est double :

- Chercher à réaliser, sur la durée de placement recommandée de trois ans minimum, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence (50% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM Corporate coupons réinvestis + 50% de Bloomberg Euro High Yield coupons réinvestis) en tirant parti des opportunités de l'univers d'investissement composé de titres dont les notations par les principales agences existantes (Standard&Poor's, Moody's, Fitch...) sont majoritairement comprises dans les catégories spéculatives (BB+ à BB-/Ba1 à Ba3) et d'investissement (BBB+ à BBB-/Baa1 à Baa3) en application de la méthode de Bâle
- Mettre en oeuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).

Rating Morningstar ™

★★★★| 30/09/2026

Catégorie Morningstar ™

EUR Flexible Bond

Indicateur de référence

BLOOMBERG 50% EAG CORP 1-5Y 50% EUR HY 1-3Y TOTAL RETURN UNHEDGED EUR - BER5TREU

L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Classification AMF	Obligations et titres de créance en euro
Forme juridique	Fonds Commun de Placement
Création de la classe d'actions	06/12/2012
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Dépositaire	CACEIS BANK
Devise	EUR
Heure limite de centralisation	13:00 CET J
Actif net	EURm 512,4
Horizon d'investissement recommandé	> 3 ans
Type d'investisseur	Institutionnel

CLASSES D'ACTIONS DISPONIBLES

Classe d'actions	ISIN	Bloomberg
L/C (EUR)	FR0011350685	LBPOXOL FP

PROFIL DE RISQUE

Risque plus faible — Risque plus élevé

1	**2**	3	4	5	6	7

La catégorie de l'indicateur synthétique de risque repose sur des données historiques.

En raison de son exposition aux marchés obligataires, le Fonds peut subir une volatilité modérée, que son classement dans l'indicateur susmentionné reflète.

La politique d'investissement du Fonds l'expose principalement aux risques suivants :

- **Risque de perte en capital**
- Risque de contrepartie
- Risque de crédit
- Risque de gestion discrétionnaire
- Risque actions
- Taux de change
- Risque de liquidité
- Risque lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres et à la gestion des garanties financières
- Risque lié aux obligations contingentes
- Risque lié à l'engagement sur les instruments financiers à terme
- Risque lié à la détention de titres dont la notation est basse ou inexistante

Le Fonds est soumis à des risques de durabilité.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous référer à la section détaillant les risques spécifiques, située à la fin du présent document.

Ostrum SRI Crossover

Analyse du portefeuille au 30/10/2026

ALLOCATION D'ACTIFS (%)	Fonds
Obligations à taux fixe	52,7
Obligations à taux révisable	40,1
OPC Monétaires	4,1
OPC Obligataires	1,9
Obligations à taux variable	0,5
Obligations à nominal fondant	0,1
Liquidités	0,6
Total	**100,0**

en % de l'actif net

HORS-BILAN (%)	Fonds
Futures sur obligations	5,1
Autres produits dérivés	-0,1
Total	**5,0**

en % de l'actif net

10 PREMIÈRES LIGNES (%)	Fonds
O.ST.GL.H.I H-IC EUR	1,9
BRITEL TR 12-83	1,3
SOFTBK 6.375% 04-30	1,2
TRNIM TR	1,1
CABKSM TR 02-33	1,0
VW 4.125% 03-29	1,0
KHC 3.500% 05-31	1,0
VIEFP TR	1,0
IFXGR 3.000% 02-31	1,0
CE 0.625% 09-28	0,9
Total	**11,3**
Nombre total de titres	**256**

en % de l'actif net

QUALITÉ DE CRÉDIT (%)	Fonds	Indicateur de référence
A+	0,4	0,0
A	0,2	0,1
A-	3,6	0,2
BBB+	12,1	20,1
BBB	15,0	17,1
BBB-	20,8	12,5
BB+	17,6	27,3
BB	11,2	12,5
BB-	5,4	10,3
B+	2,1	-
B	4,2	-
NR	0,9	-
Trésorerie	4,7	-
OPC	1,9	-

Moins bonne note des deux meilleures, parmi celles fournies par les 3 agences de référence (avec prise en compte du rating émetteur, à défaut d'un rating titre)

NOTATION MOYENNE [1]
[BBB- ; BB+]

CARACTÉRISTIQUES	Fonds	Indicateur de référence
Duration	2,4	2,2
Sensibilité taux	2,4	2,1
Coupon moyen (%)	4,09	3,31
Rendement à maturité (%)	5,50	4,43

Le calcul du coupon moyen ne prend en compte que les obligations à taux fixe.
Le rendement du fonds est calculé après la couverture de change et après la couverture de sensibilité.
Le rendement de l'indice est calculé après la couverture de change.

RÉPARTITION PAR PAYS (%)	Fonds	Indicateur de référence
France	22,6	20,9
Etats-Unis	12,1	12,7
Italie	11,0	13,2
Allemagne	10,1	17,2
Espagne	8,6	5,7
Grèce	4,8	2,2
Royaume-Uni	4,8	5,8
Portugal	3,3	1,1
Luxembourg	3,1	2,5
Suède	2,1	2,7
Japon	1,9	3,2
Israël	1,5	0,1
Pays-Bas	1,5	3,0
Irlande	1,3	0,4
Australie	1,1	0,9
Tchéquie	1,0	0,2
Autres pays	2,6	8,0
OPC	1,9	-
Trésorerie	4,7	-

Le pays présenté est le pays de risque, qui peut être différent du pays de domicile, pour certains émetteurs.

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEURS	Fonds	Indicateur de référence	Fonds	Indicateur de référence
		%	*Sensibilité taux*	
Obligations d'Etat	1,9	-	0,1	-
Agences et Supranational	1,9	-	0,1	-
Obligations d'entreprise	91,4	100,0	2,2	2,1
Cycliques	34,8	38,4	1,0	0,8
Financières	28,3	24,2	0,6	0,6
Défensives	28,2	37,5	0,7	0,8
OPC	1,9	-	0,0	-
Trésorerie	4,7	-	0,1	-

Secteurs propriétaires, dérivés de la nomenclature BCLASS. Les futures sur obligations sont intégrés dans les obligations d'Etat

RÉPARTITION PAR TRANCHE DE MATURITÉ	Fonds	Indicateur de référence	Fonds	Indicateur de référence
		%	*Sensibilité taux*	
<1 an	21,2	19,6	0,3	0,3
1-3 ans	39,9	58,1	0,9	1,1
3-5 ans	30,0	22,3	1,0	0,8
5-7 ans	4,1	-	0,2	-
Trésorerie	4,7	-	0,0	-

FRAIS

Frais courants	0,99%
Commission de souscription max	3,00%
Commission de rachat max	0,00%
Commission de surperformance	20,00%
Minimum d'investissement	-
VL (30/10/2026)	1 318,56 EUR

Les Frais courants comprennent les Frais de gestion et les Frais d'administration. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la définition en fin de document.

GESTION

Société de gestion
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

Investment manager
OSTRUM ASSET MANAGEMENT

Acteur responsable (1), parmi les leaders européens (2) de la gestion institutionnelle, Ostrum Asset Management accompagne ses clients opérant avec des contraintes de passif en leur proposant une offre duale : la gestion d'actifs et la prestation de services dédiés à l'investissement.

(1) Ostrum AM est une des premières sociétés de gestion françaises signataire des PRI en 2008. En savoir plus : www.unpri.org.

(2) IPE Top 500 Asset Managers 2020 a classé Ostrum AM, au 77e rang des plus importants gestionnaires d'actifs au 31/12/2019. Les références à un classement ne préjugent pas des résultats futurs de la société de gestion.

Siège social	Paris
Fondé	2018
Actifs sous gestion (milliards)	444.9 USD / 389.2 EUR (30/06/2026)

Gérants de portefeuille
Erwan Guilloux, FRM : a débuté sa carrière d'investissement en 2005 ; a rejoint Ostrum Asset Management en 2015 ; EDHEC Business School.

INFORMATION

Questions sur le prospectus
E-mail : ClientServicingAM@natixis.com

[1] En l'absence de notation externe, ce sont les scores propriétaires - définis par la recherche crédit Ostrum AM selon une méthodologie de notation interne - qui s'appliquent. Les scores Ostrum AM sont prospectifs à 3 ans et donnent une indication du niveau de risque de crédit de la société et de sa volatilité à travers le temps. Pour faciliter les comparaisons et permettre l'établissement de ratings moyens de portefeuilles, ces scores sont traduits en équivalent Agence S&P's.

Source : Natixis Investment Managers Operating Services sauf indication contraire

En raison d'une gestion dynamique, les caractéristiques des portefeuilles sont susceptibles de changer. Toute référence à des titres ou à des secteurs d'activité spécifiques ne doit pas être considérée comme une recommandation.

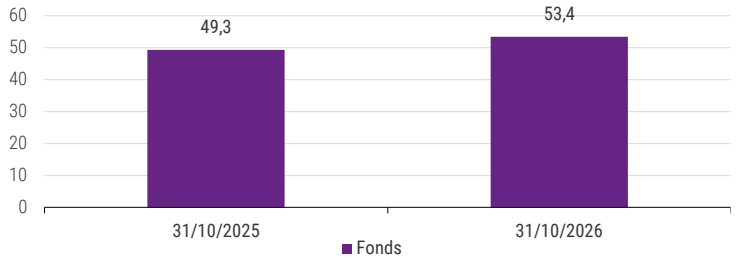
Ostrum SRI Crossover

Analyse ESG au 30/10/2026

SCORE MOYEN	Fonds	Univers d'investissement ISR filtré
Score moyen	7,74	7,67
Taux de couverture (%)	99	88

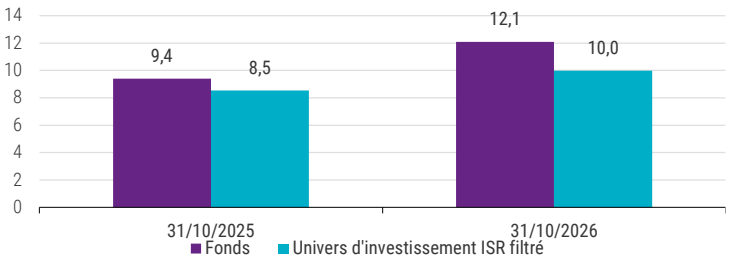
DÉFINITION		
Type	**Indicateur**	**Définition**
Émetteurs privés	Notation extra-financière GREaT	**Notation extra-financière GREaT** : calculée sur la base d'une méthodologie externe, propriété de LBP AM. Analyse en 4 piliers (gouvernance responsable, gestion durable des ressources naturelles et humaines, transition énergétique, développement des territoires), utilisant autour de 60 indicateurs. La note 10 correspond à la plus forte qualité extra-financière et 1 la plus faible. Dans la mesure où cette méthode de notation repose sur un grand nombre d'indicateurs, il est possible que le portefeuille ne présente pas à tout moment une meilleure note que l'indicateur de référence. https://www.lbpam.com/fr/notre-identite/notre-methode-d-analyse-isr

Investissements durables (%)



**Source: GSSS & MSCI*
Les données fournies concernent uniquement les titres et n'incluent pas les contrats futures.

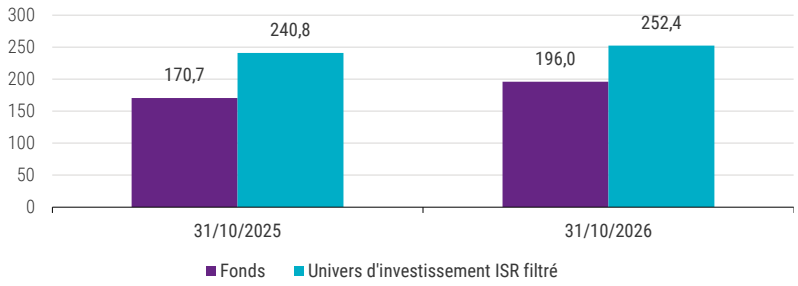
Alignement sur la taxonomie de l'Union Européenne (%)



Source : MSCI

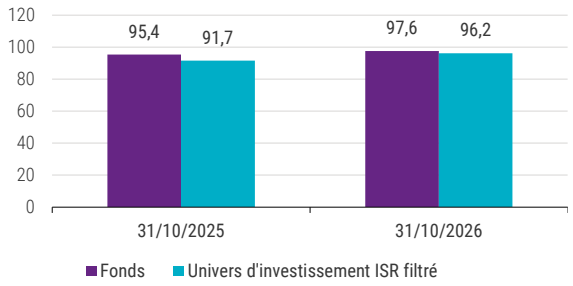
Indicateurs de durabilité à surperformer

Évolution de l'indicateur E : intensité carbone (CO_2 / MUSD) (scope 1, 2 et 3)



Source : Trucost - S&P

Évolution de l'indicateur G : lutte anti-corruption (%)



Source : MSCI

OBJECTIFS

Les objectifs recherchés par la prise en compte des critères ESG au sein du fonds concernant la partie des émetteurs privés :
Ostrum AM intègre depuis de nombreuses années l'analyse des risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance dans son évaluation des sociétés, ce qui lui permet de financer et d'investir dans des entreprises qui contribuent à un développement durable et responsable. En prenant en compte les critères ESG, le fonds s'assure que ses choix d'investissement sont alignés avec des valeurs durables et des objectifs de long terme.
Les objectifs sur les 3 piliers « Emetteurs privés » sont les suivants :

Piliers	Definitions	Fournisseur
Environnement (E)	S'assurer que les entreprises dans lesquelles le fonds investi mettent en œuvre des pratiques environnementales visant à favoriser la transition vers une économie faible en carbone.	Trucost - S&P
Social (S)	S'assurer de la bonne représentation des femmes à tous les niveaux hiérarchiques de l'entreprise dans le but de minimiser l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes.	MSCI
Gouvernance (G)	S'assurer que les entreprises dans lesquelles le fonds investi adoptent des pratiques de gouvernance responsables.	MSCI

Source : Trucost - S&P : https://www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf
Source : MSCI : https://www.msci.com

Scope 1 : Émissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et processus de production détenus ou contrôlés par l'entreprise.
Scope 2 : Émissions de gaz indirectes liées à la consommation d'énergie de l'entreprise.
Scope 3 (amont) : Autres émissions de gaz à effet de serre associées aux activités d'une entreprise mais qui ne sont pas directement détenues ou contrôlées par l'entreprise.
Les émissions du scope 3 comprennent donc plusieurs sources d'émissions indirectes dans la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise.
Univers d'investissement filtré de 30% des émetteurs les moins bien notés depuis janvier 2026

Ostrum SRI Crossover

Analyse ESG au 30/10/2026

Émetteurs privés

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'INTENSITÉ CARBONE MOYENNE DU PORTEFEUILLE (SCOPES 1 & 2 & 3) [1]

Sociétés [2]	Contribution à l'intensité carbone du portefeuille [3]	Intensité carbone (tCO_2 / millions de dollars de chiffre d'affaires)	Émissions carbone (TCO_2)[4]
TRANSPORTES AEREOS PORTUGUESES SA	6%	1 293	5 926 193
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	6%	499	24 129 940
AIR FRANCE-KLM	5%	853	29 021 121
ENEL SPA	5%	369	30 264 225
ACCOR SA	5%	593	3 780 118
CELANESE US HOLDINGS LLC	4%	707	7 269 692
BALL CORP	4%	600	7 901 432
ENGIE SA	4%	452	36 771 978
KRAFT HEINZ FOODS CO	3%	565	14 597 429
TERNA - RETE ELETTRICA NAZIONALE	3%	413	1 632 150

Source : Trucost

Ostrum AM utilise Trucost pour récupérer l'ensemble des intensités carbone pour le corporate et le souverain. Pour récupérer ces données, Trucost collecte les émissions de gaz à effet de serre par le biais d'une variété de sources publiques, telles que les rapports financiers des entreprises, les sources de données environnementales et les données publiées sur les sites Internet des entreprises ou d'autres sources publiques. En l'absence de publications sur les données, le modèle d'entrées-sorties élargi à l'environnement (EEIO) de Trucost combine des données d'impact environnemental spécifiques à l'industrie avec des données macroéconomiques quantitatives sur le flux de biens et de services entre les différents secteurs de l'économie afin d'obtenir une donnée estimée sur les émissions carbones. Une fois l'intensité de chaque émetteur récupérée, l'intensité carbone de chaque portefeuille est obtenue en additionnant l'intensité de chaque émetteur, pondérée par son poids dans celui-ci. Ce dernier calcul correspond à la Weighted Average Carbon Intensity (WACI), telle que préconisée par la TCFD. L'intensité carbone mesure ainsi le volume d'émissions de carbone par dollar de chiffre d'affaire généré par les émetteurs du portefeuille sur une période donnée. Plus d'informations sur la méthodologie ici : https://www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf

1. **L'intensité carbone moyenne du portefeuille** est la somme des intensités carbones des entreprises pondérée par les poids du portefeuille.

2. Le calcul de l'intensité carbone moyenne du portefeuille prend uniquement en compte les titres d'émetteurs privés détenus dans nos fonds internes.

3. Représente la contribution en % de l'entreprise dans l'intensité carbone moyenne du portefeuille.

4. Représente le nombre de tonnes de CO_2 émis par l'entreprise sur les Scope 1 et Scope 2 et Scope 3.

En raison d'une gestion dynamique, les caractéristiques des portefeuilles sont susceptibles de changer. Toute référence à des titres ou à des secteurs d'activité spécifiques ne doit pas être considérée comme une recommandation.
Pour plus d'informations concernant les enjeux de la Loi Energie Climat, veuillez consulter le dernier rapport d'Ostrum AM disponible sur le site internet d'Ostrum AM.
Source : Natixis Investment Managers Operating Services sauf indication contraire
En raison d'une gestion dynamique, les caractéristiques des portefeuilles sont susceptibles de changer. Toute référence à des titres ou à des secteurs d'activité spécifiques ne doit pas être considérée comme une recommandation.

Calcul des performances durant les périodes d'inactivité de la classe (si applicable)
Pour les périodes pendant lesquelles certaines catégories d'actions n'ont pas été souscrites ou n'ont pas encore été créées (les « catégories d'actions inactives »), la performance est imputée en fonction de la performance réelle de la catégorie d'actions du fonds que la société de gestion a déterminé avoir les caractéristiques les plus proches de celles de cette catégorie d'actions inactive et en l'ajustant sur la base de la différence des ratios de frais et, le cas échéant, en convertissant la valeur liquidative de la catégorie d'actions active dans la monnaie de cotation de la catégorie d'actions inactive. La performance présentée pour cette catégorie d'actions inactive est le résultat d'un calcul indicatif.

Croissance d'une somme de 10 000
Le graphique compare la croissance de 10 000 dans un fonds avec celle d'un indice. Les rendements totaux ne sont pas ajustés pour tenir compte des frais de vente ou des effets de l'impôt, mais ils sont ajustés pour tenir compte des frais courants réels du fonds et supposent le réinvestissement des dividendes et des plus-values. S'ils étaient ajustés, les frais de vente réduiraient la performance présentée. L'indice est portefeuille non géré de valeurs mobilières spécifiées et il ne peut pas faire l'objet d'un investissement direct. L'indice ne tient pas compte des dépenses initiales ni courantes. Le portefeuille d'un fonds peut différer considérablement des titres de l'indice. Cet indice est choisi par le gestionnaire du fonds.

Indicateurs de risque
Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).
Les indicateurs de risque sont calculés pour les fonds présentant un historique d'au moins trois ans.
L'écart-type est une mesure statistique de la volatilité des rendements du fonds.
Le Tracking Error représente l'écart type de la série des différences entre les rendements du portefeuille et les rendements de l'indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus la performance du fonds se rapproche de celle de l'indice.
Le ratio de Sharpe utilise l'écart-type et sur le rendement excédentaire afin de déterminer le rendement par unité de risque.
Le ratio d'information est la différence entre la performance moyenne du fonds et la performance de l'indice, divisée par le Tracking Error. Il mesure la capacité du gérant à générer de la performance par rapport à son indice de référence.
L'alpha mesure la différence entre les prévisions de performance du fonds et ses rendements réels, en fonction de son niveau de risque (mesuré par le bêta). L'alpha est souvent considéré comme un indicateur de la valeur ajoutée ou soustraite par le gérant d'un portefeuille
Le bêta évalue la sensibilité du fonds aux fluctuations du marché. Un portefeuille dont le bêta est supérieur à 1 est plus volatil que le marché, tandis qu'un portefeuille dont le bêta est inférieur à 1 est moins volatil que le marché.
R2 reflète le pourcentage des fluctuations d'un fonds découlant des fluctuations de son indice de référence, indiquant le degré de corrélation entre le fonds et l'indice. Ce coefficient permet également d'évaluer la probabilité que l'alpha et le bêta aient une importance statistique.

Notation et catégorie Morningstar
Notation et catégorie Morningstar © 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions (« Informations ») contenues dans ce document (1) incluent des informations confidentielles et exclusives de Morningstar, (2) ne peuvent pas être copiées ou redistribuées, (3) ne constituent pas un conseil en investissement, (4) sont fournies uniquement à des fins d'information (5) ne sont pas garanties être exhaustives, exactes ou à jour et (6) sont tirées des données publiées du fonds à diverses dates. Les Informations vous sont fournies à vos propres risques. Morningstar n'est pas responsable des décisions de négoce, des dommages ou des autres pertes liées aux Informations ou à leur usage. Veuillez vérifier toutes les Informations avant de les utiliser et ne prenez pas de décision d'investissement autrement que sur le conseil d'un conseiller en investissement professionnel. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent augmenter comme diminuer. Les notations Morningstar s'appliquent aux fonds ayant un historique d'au moins 3 ans. Elles tiennent compte des commissions de souscription, du rendement sans risque et de l'écart type pour calculer pour chaque fond son ratio de rendement ajusté en fonction du risque (Morningstar Risk Adjust Return ou MRAR). Les fonds sont ensuite classés en ordre décroissant de MRAR : les 10 premiers pour cent reçoivent 5 étoiles, les 22,5 % suivants 4 étoiles, les 35 % suivants 3 étoiles, les 22,5 % suivants 2 étoiles, les derniers 10 % reçoivent 1 étoile. Les fonds sont classés dans 180 catégories européennes.

Indice de comparaison
La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

Allocation d'actifs
Le décalage de trésorerie pour les dérivés représente le montant de trésorerie que le gestionnaire de portefeuille devrait emprunter s'il a une position acheteuse par le biais de dérivés et vice versa. Le poids des diverses classes d'actifs dans le portefeuille, y compris les « Autres » est présenté dans ce tableau. La rubrique « Autres » comprend les types de titres qui ne sont pas clairement classés dans les autres classes d'actifs, telles que les obligations convertibles et les actions privilégiées. Dans le tableau, l'allocation aux classes est indiquée pour les positions acheteuses, les positions vendeuses et les positions nettes (positions acheteuses nettes des positions vendeuses). Ces statistiques résument ce que les gestionnaires achètent et comment ils positionnent le portefeuille. Lorsque les positions vendeuses sont présentées dans ces statistiques du portefeuille, les investisseurs obtiennent une description plus robuste de l'exposition et du risque du portefeuille.

Frais : Les « Frais courants » sont définis comme étant la somme des Frais de gestion et des Frais d'administration payés tous les ans par chaque Compartiment, autres que les impôts (comme la « Taxe d'abonnement ») et les charges relatives à la création ou la liquidation d'un Compartiment ou d'une Classe d'actions. Les Frais courants ne dépasseront pas un certain pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque Compartiment, comme indiqué dans la description de chaque Compartiment à la section « Caractéristiques ». Les Frais courants payés par chaque Classe d'actions, comme indiqué dans la description de chaque Compartiment, ne comprennent pas nécessairement toutes les charges relatives aux investissements de l'OPC (comme la Taxe d'abonnement, les frais de courtage et les charges relatives au remboursement de l'impôt à la source) qui sont payées par l'OPC. Sauf mention contraire dans la description d'un Compartiment, si les charges réelles annuelles payées par un Compartiment sont supérieures aux Frais courants applicables, la Société de gestion prendra en charge la différence et le revenu correspondant sera comptabilisé sous « Frais de la Société de gestion » dans le rapport annuel audité de l'OPC. Si les charges réelles annuelles payées par chaque Compartiment sont inférieures aux Frais courants applicables, la Société de gestion conservera la différence et les charges correspondantes seront comptabilisées sous « Frais de la Société de gestion » dans le rapport annuel audité de l'OPC.

Statistiques sur le portefeuille d'actions (si applicable)
Les éléments de données ci-dessous sont une moyenne pondérée des participations détenues dans le portefeuille. Le ratio cours/bénéfice est la moyenne pondérée des ratios cours/bénéfice des actions dans le portefeuille sous-jacent du fonds. Le ratio cours/bénéfice d'une action est calculé en divisant le cours actuel de l'action par le bénéfice par action des 12 derniers mois. Le ratio cours/flux de trésorerie est la moyenne pondérée des ratios cours/flux de trésorerie des actions dans le portefeuille d'un fonds. Le ratio cours/flux de trésorerie montre la capacité d'une entreprise à générer de la trésorerie et constitue une mesure de la liquidité et de la solvabilité. Le ratio cours/valeur comptable est la moyenne pondérée des ratios cours/valeur comptable des actions dans le portefeuille sous-jacent du fonds. Le ratio cours/valeur comptable d'une entreprise est calculé en divisant le cours de son action par la valeur comptable par action de l'entreprise. Les actions ayant une valeur comptable négative sont exclues de ce calcul. Le rendement du dividende est le taux de rendement d'un investissement exprimé en pour cent. Le rendement est calculé en divisant le montant que vous recevez annuellement en dividendes ou en intérêts par le montant que vous avez dépensé pour acheter l'investissement.

Statistiques sur le portefeuille d'obligations (si applicable)
Les éléments de données ci-dessous sont une moyenne pondérée des titres à revenu fixe détenus dans le portefeuille. La duration mesure la sensibilité du cours d'un titre à revenu fixe aux variations des taux d'intérêt. L'échéance moyenne est la moyenne pondérée de toutes les échéances des obligations dans un portefeuille, calculée en pondérant chaque date d'échéance par la valeur de marché du titre. La duration modifiée est inversement liée au pourcentage de variation du cours sur une moyenne pour une variation spécifique du rendement. Le coupon moyen correspond au coupon individuel de chaque obligation en portefeuille, pondéré par leur montant nominal. Le coupon moyen est calculé uniquement sur les obligations à taux fixe. Le taux de rendement actuariel (Yield To Maturity) reflète le rendement total d'une obligation si l'obligation est détenue jusqu'à l'échéance, en prenant pour hypothèse que tous les paiements sont réinvestis au même taux. Cet indicateur peut être calculé au niveau du portefeuille en pondérant le taux de rendement actuariel de chaque obligation par sa valeur de marché.

Labels
Label ISR Créé début 2016 par le Ministère des Finances et des Comptes publics avec l'appui des professionnels de la Gestion d'Actifs, le label vise à favoriser la visibilité de la gestion ISR (Investissement Socialement Responsable) par les épargnants. Il permet aux investisseurs d'identifier aisément des produits d'investissement qui intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leur politique d'investissement. Un fonds qui reçoit le label ISR doit répondre à de nombreuses exigences : - une transparence vis-à-vis des investisseurs (objectifs, analyses, processus, inventaires...), - une sélection en portefeuille fondée sur des critères ESG prouvés, - des techniques de gestion en adéquation avec une philosophie de gestion long terme, - une politique de vote et d'engagement cohérente, - des impacts positifs mesurés. Plus d'informations sur www.lelabelisr.fr

Commission de surperformance
La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon une approche dite de « l'actif indicé », basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence qui sert d'assiette de calcul de la commission de surperformance. La Société de Gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de cinq (5) ans maximum, toute sous-performance du Fonds par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Une réinitialisation de la date et la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en oeuvre si une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule.

Risques spécifiques
Risque de perte en capital : la valeur liquidative est susceptible de connaître une variation élevée du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandée.
Risque de contrepartie : le fonds utilise des contrats financiers de gré à gré, et/ou a recours à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement le fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.
Risque de crédit : (baisse de la valeur liquidative de l'OPC liée à un accroissement des écarts de rendements des émissions privées en portefeuille, voire à un défaut sur une émission), dans la mesure où certaines stratégies de gestion alternatives (arbitrage de taux, distressed securities, arbitrage de convertibles, global macro notamment) peuvent être exposées au crédit. Les accroissements des écarts de rendements des émissions privées en portefeuille, voire un défaut sur une émission peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.
Risque de gestion discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire du Fonds repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés sur lesquels le gérant du Fonds intervient. En conséquence, il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.
Risque actions : les actions sont volatiles et peuvent fortement baisser en réaction à la conjoncture du marché et aux conditions économiques.
Taux de change : certains fonds sont investis dans des monnaies autres que leur monnaie de référence. Les variations des taux de change des devises étrangères affecteront la valeur des titres détenus par ces Compartiments. Pour les catégories d'actions non couvertes libellées dans des devises différentes de celle du fonds, les fluctuations des taux de change peuvent générer une volatilité supplémentaire au niveau de la catégorie d'actions.
Risque de liquidité : le risque de liquidité, qui peut survenir à l'occasion de rachats massifs de parts de l'OPC, correspond à la difficulté à débouclier des positions dans des conditions financières optimales.
Risque lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres et à la gestion des garanties financières : les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres sont susceptibles de créer des risques pour le Fonds tels que le risque de contrepartie défini ci-dessus. La gestion des garanties est susceptible de créer des risques pour le Fonds tels le risque de liquidité (c'est-à-dire le risque qu'un titre reçu en garantie ne soit pas suffisamment liquide et ne puisse pas être vendu rapidement en cas de défaut de la contrepartie), et, le cas échéant, les risques liés à la réutilisation des 12 garanties en espèces (c'est-à-dire principalement le risque que le Fonds ne puissent pas rembourser la contrepartie).
Risque lié aux obligations contingentes : Les CoCos sont des titres hybrides, dont l'objectif est principalement de permettre une recapitalisation de la banque ou société financière émettrice, en cas de crise financière. Ces titres disposent en effet de mécanismes d'absorption des pertes, décrits dans leurs prospectus d'émission, qui s'actionnent en général si le ratio de capital de l'émetteur passe en deçà d'un certain seuil de déclenchement ou « trigger ».
Risque lié à l'engagement sur les instruments financiers à terme : les stratégies mises en oeuvre via les instruments financiers à terme proviennent des anticipations de l'équipe de gestion. Si l'évolution des marchés ne se révèle pas conforme aux stratégies mises en oeuvre, cela pourrait entrainer une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.
Risque lié à la détention de titres dont la notation est basse ou inexistante : l'OPC se réserve la possibilité de détenir des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation des "titres à haut rendement / high yield" (titres présentant un risque de défaut plus élevé et une volatilité plus importante) peut entraîner une baisse significative de la valeur liquidative.
Risque de durabilité : ce Fonds est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088, par un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Pour plus d'informations sur le dispositif d'intégration du risque de durabilité veuillez vous référer au site internet de la Société de gestion et du gérant financier.
Veuillez vous référer au prospectus complet pour plus de détails sur les risques.

Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société par actions simplifiée (SAS) immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social : 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.
Ostrum Asset Management, filiale de Natixis Investment Managers, est un gérant d'actifs français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (N° GP18000014) et autorisé à fournir des services de gestion d'investissement dans l'UE.

Ce document est fourni à titre informatif aux prestataires de services d'investissement et à leurs clients, aux autres clients professionnels ainsi qu'aux investisseurs qualifiés ou institutionnels. Lorsque la réglementation locale l'exige, ce document n'est fourni qu'à la demande écrite de ces investisseurs. Il incombe à chaque prestataire de services d'investissement de veiller à ce que l'offre ou la vente de parts de fonds, ou de services d'investissement fournis par des tiers, à ses clients soit conforme au droit national applicable.
Veuillez lire attentivement le prospectus et le document d'informations clés, ou les documents d'offre équivalents, avant d'investir. Si le fonds est enregistré dans votre juridiction, ces documents sont également disponibles gratuitement et dans la langue officielle du pays d'enregistrement sur le site de Natixis Investment Managers (im.natixis.com/intl/intl-fund-documents). Le fonds ne peut être proposé ni vendu aux États-Unis, ni à des citoyens ou résidents américains.

Natixis Investment Managers International ou ses sociétés affiliées peuvent percevoir ou verser des commissions ou des rétrocessions au titre du fonds. Le traitement fiscal lié à la détention, à l'acquisition ou à la cession d'actions ou de parts du fonds dépend de la situation fiscale de chaque investisseur et peut être amené à évoluer. Pour toute question, veuillez vous adresser à votre conseiller financier.

Pour obtenir un résumé des droits des investisseurs dans la langue officielle de votre juridiction, veuillez consulter la rubrique « Documentation juridique » du site web (im.natixis.com/intl/intl-fund-documents).

Dans l'UE : Fourni par Natixis Investment Managers International ou l'une de ses succursales répertoriées ci-dessous. Natixis Investment Managers International est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP 90-009 et une société par actions simplifiée (SAS) immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social : 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris. Allemagne : Natixis Investment Managers International, Zweigniederlassung Deutschland (numéro d'immatriculation : HRB 129507). Siège social : Senckenberganlage 21, 60325 Francfort-sur-le-Main. Italie : Natixis Investment Managers International Succursale Italiana (numéro d'immatriculation : MI-2637562). Siège social : Via Adalberto Catena, 4, 20121 Milan, Italie. Pays-Bas : Natixis Investment Managers International, Dutch Branch (numéro d'immatriculation : 000050438298). Siège social : Amsterdam WTC, Zuidplein 36, WTC, Tower 1, 4e étage, 1077XV Amsterdam, Pays-Bas. Espagne : Natixis Investment Managers International S.A., Sucursal en España (numéro d'immatriculation : NIF W0232616C). Siège social : Serrano n° 90, 6e étage, 28006 Madrid, Espagne. Luxembourg : Natixis Investment Managers International, Luxembourg Branch (numéro d'immatriculation : B283713). Siège social : 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Belgique : Natixis Investment Managers International, Belgian Branch (numéro d'immatriculation : 1006.931.462). Bisschoffsheimlaan 15 Bus 100/037, 1000 Bruxelles, Belgique.

La présente communication constitue une publicité pour le Fonds au sens de la loi fédérale suisse sur les services financiers (« LSFin »). Le représentant et l'agent payeur du Fonds en Suisse sont CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Zurich, Uraniastrasse 28, 8001 Zurich, Suisse. Des exemplaires du prospectus, des statuts, des documents d'informations clés ainsi que des rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.

Dans les îles Britanniques : Fourni par Natixis Investment Managers UK Limited, agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority (FCA) du Royaume-Uni (numéro de référence FCA : 190258). Siège social : Natixis Investment Managers UK Limited, Level 4, Cannon Bridge House, 25 Dowgate Hill, London, EC4R 2YA. Lorsque la réglementation le permet, ce document est destiné à être distribué aux personnes décrites ci-après : au Royaume-Uni, il est destiné à être communiqué aux professionnels de l'investissement et aux investisseurs professionnels, et/ou à leur être adressé ; en Irlande, il est destiné à être communiqué uniquement aux investisseurs professionnels, et/ou à leur être adressé ; à Guernesey, il est destiné à être communiqué uniquement aux prestataires de services financiers titulaires d'une licence délivrée par la Guernsey Financial Services Commission, et/ou à leur être adressé ; à Jersey, il est destiné à être communiqué uniquement aux investisseurs professionnels, et/ou à leur être adressé ; sur l'île de Man, il est destiné à être communiqué uniquement aux prestataires de services financiers titulaires d'une licence délivrée par la Isle of Man Financial Services Authority, ou aux assureurs agréés en vertu de l'article 8 de l'Insurance Act 2008, et/ou à leur être adressé.

Dans le DIFC : Fourni dans le district financier du DIFC et depuis celui-ci par Natixis Investment Managers Middle East (DIFC Branch), société réglementée par la DFSA. Les produits ou services financiers concernés sont uniquement accessibles aux personnes disposant d'une expérience et de connaissances financières suffisantes pour participer aux marchés financiers au sein du DIFC et répondant à la définition de clients professionnels ou de contreparties de marché établie par la DFSA. Aucune autre personne ne doit se fonder sur ce document. Siège social : Unit L10-02, Level 10, ICD Brookfield Place, DIFC, PO Box 506752, Dubaï, Émirats arabes unis.

À Taïwan : Fourni par Natixis Investment Managers Securities Investment Consulting (Taipei) Co., Ltd., une société de conseil en investissement en valeurs mobilières réglementée par la Commission de surveillance financière de la République de Chine. Adresse enregistrée : 34F., No. 68, Sec. 5, Zhongxiao East Road, Xinyi Dist., Taipei City 11065, Taïwan (République de Chine), numéro d'agrément : 2020 FSC SICE No. 025, tél. : +886 2 8789 2788.

À Singapour : Fourni à titre informatif uniquement aux distributeurs et aux investisseurs qualifiés par Natixis Investment Managers Singapore Limited (NIM Singapore), dont les bureaux sont situés au 5 Shenton Way, #22-05/06, UIC Building, Singapore 068808 (numéro d'immatriculation de la société : 199801044D). NIM Singapore est réglementée par l'Autorité monétaire de Singapour et détient une licence de services sur les marchés de capitaux l'autorisant à exercer des activités de gestion de fonds ; elle bénéficie également d'une exemption en tant que conseiller financier. Les divisions Mirova (numéro d'enregistrement commercial : 53431077W) et Ostrum (numéro d'enregistrement commercial : 53463468X) font partie de NIM Singapore et ne constituent pas des entités juridiques distinctes. Cette publicité ou publication n'a pas été examinée par l'Autorité monétaire de Singapour.

À Hong Kong : Fourni par Natixis Investment Managers Hong Kong Limited à titre informatif uniquement aux investisseurs professionnels.

En Australie : Fourni par Natixis Investment Managers Australia Pty Limited (ABN 60 088 786 289) (numéro de licence de services financiers australiens : 246830). Ce document est destiné uniquement à l'information générale des conseillers financiers et des clients professionnels.

En Nouvelle-Zélande : Ce document est destiné uniquement à l'information générale des investisseurs wholesale en Nouvelle-Zélande et ne constitue pas un conseil financier. Il ne s'agit pas d'une offre réglementée au sens de la loi de 2013 sur la conduite des marchés financiers (Financial Markets Conduct Act 2013, FMCA) et il est uniquement accessible aux investisseurs néo-zélandais ayant certifié qu'ils remplissent les critères prévus par la FMCA pour être considérés comme des investisseurs wholesale. Natixis Investment Managers Australia Pty Limited n'est pas un prestataire de services financiers enregistré en Nouvelle-Zélande.

En Corée : Fourni à titre informatif uniquement aux distributeurs et aux investisseurs qualifiés par Natixis Investment Managers Korea Limited, enregistrée auprès de la Commission des services financiers pour exercer des activités générales de gestion de placements collectifs privés.

En Amérique latine : Fourni par Natixis Investment Managers International.

En Colombie : Fourni par Natixis Investment Managers International Oficina de Representación (Colombia) aux clients professionnels, à titre informatif uniquement et dans les limites autorisées par le décret 2555 de 2010. Les produits, services ou investissements mentionnés dans le présent document sont proposés exclusivement en dehors de la Colombie. Ce document ne constitue pas une offre publique en Colombie et s'adresse à moins de 100 investisseurs spécifiquement identifiés.

In Chile : Esta oferta privada se inicia el día de la fecha de la presente comunicación. La presente oferta se acoge a la Norma de Carácter General N° 336 de la Superintendencia de Valores y Seguros de Chile. La presente oferta versa sobre valores no inscritos en el Registro de Valores o en el Registro de Valores Extranjeros que lleva la Superintendencia de Valores y Seguros, por lo que los valores sobre los cuales ésta versa, no están sujetos a su fiscalización. Que por tratarse de valores no inscritos, no existe la obligación por parte del emisor de entregar en Chile información pública respecto de estos valores. Estos valores no podrán ser objeto de oferta pública mientras no sean inscritos en el Registro de Valores correspondiente.

Au Mexique : Fourni par Natixis IM Mexico, S. de R.L. de C.V., qui n'est ni une entité financière réglementée, ni un intermédiaire en valeurs mobilières, ni un gestionnaire d'investissement au sens de la loi mexicaine sur le marché des valeurs mobilières (Ley del Mercado de Valores), et qui n'est enregistrée ni auprès de la Commission nationale bancaire et des valeurs mobilières (Comisión Nacional Bancaria y de Valores, CNBV), ni auprès d'une autre autorité mexicaine. Les produits, services ou investissements mentionnés dans le présent document qui nécessitent une autorisation ou une licence sont proposés exclusivement en dehors du Mexique. Bien que les parts de certains ETF puissent être cotées au Sistema Internacional de Cotizaciones (SIC), cette cotation ne constitue pas une offre publique de valeurs mobilières au Mexique ; par conséquent, l'exactitude des présentes informations n'a pas été vérifiée par la CNBV. Natixis Investment Managers est une entité constituée conformément au droit français et n'est agréée ni enregistrée auprès de la CNBV ou d'une autre autorité mexicaine. Toute référence dans le présent document aux « Investment Managers » désigne Natixis Investment Managers et/ou l'une de ses filiales de gestion d'investissement, qui ne sont pas non plus agréées ni enregistrées auprès de la CNBV ou d'une autre autorité mexicaine.

En Uruguay : Fourni par Natixis IM Uruguay S.A. Adresse : San Lucar 1491, Montevideo, Uruguay, CP 11500. La vente ou l'offre de toute part d'un fonds constitue un placement privé au sens de l'article 2 de la loi uruguayenne n° 18.627.

Au Brésil : Fourni à titre informatif uniquement à un professionnel de l'investissement spécifiquement identifié par Natixis Investment Managers International. Cette communication ne peut être distribuée à une autre personne que son destinataire identifié. En outre, elle ne doit pas être interprétée comme une offre publique de valeurs mobilières ou d'instruments financiers connexes. Natixis Investment Managers International est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP 90-009 et une société par actions simplifiée (SAS) immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social : 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

Aux États-Unis : Fourni par Natixis Distribution, LLC, 888 Boylston St., Boston, MA 02199, aux conseillers financiers américains qui travaillent avec des investisseurs qui ne sont pas des « U.S. Persons » (au sens donné à ce terme par la Regulation S prise en application du Securities Act de 1933) ou avec des personnes se trouvant autrement aux États-Unis. Ce document ne peut pas être redistribué à des « U.S. Persons » ni à des personnes se trouvant aux États-Unis. Natixis Investment Managers regroupe l'ensemble des entités de gestion d'investissement et de distribution affiliées à Natixis Distribution, LLC et à Natixis Investment Managers International.

Les entités référencées ci-dessus sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, société de portefeuille constituée d'une variété d'entités spécialisées dans la gestion et la distribution d'investissements dans le monde. Les filiales de gestion de Natixis Investment Managers n'exercent des activités réglementées que dans et à partir des juridictions dans lesquelles elles sont agréées ou détentrices d'une licence. Leurs services et les produits qu'elles gèrent ne sont pas offerts à tous les investisseurs dans toutes les juridictions.

Bien que Natixis Investment Managers estime fiables les informations fournies dans le présent document, y compris celles provenant de sources tierces, elle ne garantit ni leur exactitude, ni leur pertinence, ni leur exhaustivité.

Le présent document peut faire référence à des droits d'auteur, des indices et des marques qui ne sont pas nécessairement enregistrés dans toutes les juridictions. Les droits enregistrés de tiers sont la propriété de leurs détenteurs respectifs et ne sont affiliés ni à Natixis Investment Managers ni à aucune de ses sociétés liées ou affiliées. Ces détenteurs tiers ne parrainent, n'approuvent ni ne participent à la fourniture de services, de fonds ou d'autres produits financiers de Natixis Investment Managers.

L'information sur l'indice contenue dans le présent document provient de tiers et est fournie « telle quelle ». Toute utilisation de ces informations relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Chacune des entités tierces impliquées dans la compilation, le calcul ou la création d'informations sur les indices, exclut toute responsabilité (y compris, sans limitation, toute garantie d'originalité, précision, intégralité, actualité, non contrefaçon, qualité marchande et adaptation à un usage particulier) quant à ces informations.
La mise à disposition de ce document et/ou la référence à des titres, secteurs ou marchés spécifiques dans ce document ne constitue pas un conseil en investissement, une recommandation ou une offre d'achat ou de vente de tout titre, ou une offre pour une quelconque activité financière réglementée. Il est conseillé aux investisseurs d'examiner attentivement les objectifs, les risques et les coûts de tout investissement avant d'investir. Les analyses, les opinions et certains des thèmes et processus d'investissement qui sont mentionnés aux présentes reflètent les opinions de la(des) personne(s) concernées à la date indiquée. Ils sont, ainsi que les avoirs en portefeuille et les caractéristiques indiquées, susceptibles d'être modifiés et ne sauraient être interprétés comme ayant une quelconque valeur contractuelle. Rien ne garantit que les événements se dérouleront comme le prévoit le présent document. Les analyses et opinions exprimées par des tierces parties externes sont indépendantes et ne reflètent pas nécessairement celles de Natixis Investment Managers. La communication d'informations relatives aux performances passées ne garantit pas les performances futures.

Le présent document ne peut être redistribué, publié ni reproduit en tout ou en partie.

Tous les montants cités sont libellés en EUR, sauf mention contraire.

Natixis Investment Managers peut décider de cesser la commercialisation de ce fonds conformément à la législation applicable.